



**REVUE SCIENTIFIQUE
SOCIÉTÉS, ÉDUCATION, SANTÉ
ET PATHOLOGIES SOCIALES
(SESPS)**

e-ISSN : 3006-3779

**Numéro 01
JUIN 2024**

www.sesps.leppe.org

**Laboratoire d'Étude et de Prévention
en PsychoÉducation**

**SESPS
email : sesps@leppe.org**

REVUE SCIENTIFIQUE
SOCIÉTÉS, ÉDUCATION, SANTÉ ET PATHOLOGIES SOCIALES
ISSN : 3006-3779 (En ligne)

REVUE SCIENTIFIQUE
SOCIÉTÉS, ÉDUCATION, SANTÉ ET PATHOLOGIES SOCIALES (SESPS)
N° 01 JUIN 2024

INFORMATIONS SUR LA REVUE :

- ISSN : 3006-3779 (En ligne)
- Site Web : www.sesps.leppe.org
- Éditeur : LABORATOIRE D'ETUDES ET DE PREVENTION EN PSYCHOEDUCATION (LEPPE)
- Fréquence de publication : Semestrielle
- Type de ressource : Périodique
- Langue : français
- Pays : Côte d'Ivoire

ADRESSE :

LABORATOIRE D'ETUDES ET DE PREVENTION EN PSYCHOEDUCATION

ECOLE NORMALE SUPERIEURE—ABIDJAN (COTE D'IVOIRE)

22 BP 603 Abidjan 22

infos@leppe.org / www.leppe.org

LIGNE EDITORIALE

Sociétés, Éducation, Santé et Pathologies Sociales est une revue scientifique organisée autour de quatre (04) principales thématiques (Sociétés, Éducation, Santé et Pathologies Sociales) en interaction et à plusieurs combinaisons : Société et Éducation ; Sociétés et Santé ; Société et Pathologies Sociales ; Éducation et Santé ; Éducation et Pathologies Sociales ; Sociétés, Éducation et Santé ; Sociétés, Éducation et Pathologies Sociales ; Éducation, Santé et Pathologies Sociales ; Santé et Pathologies Sociales.

Ces thématiques peuvent être ainsi organisées en principales variables ou facteurs d'étude : variables dépendantes, indépendantes et intermédiaires.

Ces thématiques peuvent aussi prendre plusieurs formes ou orientations : types de société (sociétés contemporaines, sociétés traditionnelles, etc.) types d'éducation (éducation familiale, éducation scolaire, éducation par les pairs, éducation à la santé, éducation communautaire, éducation sexuelle, éducation thérapeutique, etc.) ; types de santé (santé mentale, santé physique, santé communautaire, santé et environnement, santé reproductive, etc.) ; Types de pathologies sociales (dépression, sociopathie, violences, crimes, chômage, révoltes, sinistres, victimisations, harcèlement, paraphilies, troubles de l'identité sexuelle, alcoolisation, alcoolisme, trafic et consommation de drogues et stupéfiants, etc.) Ces pathologies sociales se produisent dans divers milieux de vie (familles, entreprises, institutions, quartiers, etc.) et dans des relations sociales ou interpersonnelles.

En guise de conclusion, la Revue Scientifique Sociétés, Éducation, Santé et Pathologies Sociales est indéniablement une revue pluridisciplinaire et interdisciplinaire dans des domaines divers : psychologie, sciences de l'éducation, sociologie, anthropologie, criminologie, psychanalyse, psychiatrie, médecine légale, communication, éducation spécialisée, géographie de la santé, médecine sociale et préventive, droit, droit de la sécurité et de la protection sociale, droit de l'enfance, droit du travail, etc. Elle est en définitive un cadre d'échanges et de publications scientifiques de théoriciens et professionnels en charge et intéressés par ces problématiques ci-dessus.

Prof. KOUDOU Opadou

COMITE SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

- KOUDOU Opadou, Professeur Titulaire de Psychologie, Ecole Normale Supérieure, Côte d'Ivoire
- GBONGUE Jean Baptiste, Professeur Titulaire des Sciences de l'Éducation, IPNETP, Côte d'Ivoire
- TOLLAH Hyppolite, PHD, Professeur Titulaire, Canada
- BEUGRE Dogo Constant, PHD, Professeur Titulaire, Profession of management and entrepreneurship, College of Business Delaware State University, Canada
- ANON N'guessan, Professeur Titulaire des Sciences de l'Éducation, IREEP / UFHB, Côte d'Ivoire
- NDOUBA Boroba François, Professeur Titulaire de Psychologie, UFHB, Côte d'Ivoire
- ISSA Moumoula, Professeur Titulaire de Psychologie, Université Norbert Zongo, Burkina-Faso
- SAWADOGO François, Professeur Titulaire de Psychologie, Université Norbert Zongo, Burkina-Faso
- DALI Lida Serge, Professeur Titulaire de Sociologie, UFHB, Côte d'Ivoire
- BAKAYOKO Ismaïla, Professeur Titulaire de Psychologie Criminelle, UFHB, Côte d'Ivoire
- DAGO Aka, Professeur Titulaire de Psychologie Clinique et Psychopathologie, UFHB, Côte d'Ivoire
- N'GORAN Koko Lucie, Professeur Titulaire de Sociologie Criminelle, UFHB, Côte d'Ivoire
- PABOUSSOUM Pari, Professeur Titulaire de Psychologie du travail et des organisations, Université de Lomé, Togo
- DJELLE Opely Patrice Aimé, Maître de Conférences en Psychologie de l'Éducation, École Normale Supérieure, Côte d'Ivoire
- SADIA Martin Armand, Maître de Conférences en Psychologie de l'Éducation, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- ESSIOMLE Yawa Ossi, Maître de Conférences en Psychologie de l'Éducation, École Normale Supérieure, Côte d'Ivoire
- SEKA Yapi Arsène Thierry, Maître de Conférences en Psychologie de l'Éducation et du langage, École Normale Supérieure, Côte d'Ivoire
- INANAN Kouewiwon Gaspard, Maître de Conférences en Sociologie de l'Éducation, École Normale Supérieure, Côte d'Ivoire

SECRETARIAT ET COMITE DE REDACTION

- Alphonse Yapi DIAHOU, Professeur Titulaire, Université de Paris VIII, France.
- Constant DOGO Beugré, PH.D, Department of Management. Delaware State, University-USA.
- Firmin D. KREKRE, Maître-Assistant, Ecole Normale Supérieure
- Lucie N'GORAN Koko, Professeur Titulaire de Sociologie Criminelle, UFR Criminologie, Côte d'Ivoire.
- Marc Le BLANC, Professeur Titulaire, Université de Montréal, Canada.
- Maurice CUSSON, Professeur Titulaire, Université de Montréal, Canada.
- Paulin Gnanagbé GOGOUA, Maître-Assistant, Université de Cocody, Côte d'Ivoire.
- Robert CARIO, Professeur Titulaire, Université de Pau et des pays de l'Andour, France.

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

1. Auteur 1, Auteur 2

Institution de rattachement

Adresse postale

Adresse électronique

2. Présentation

Le corps de texte est composé en Times New Roman 12, avec un interligne simple ne dépassant pas vingt (20) pages bibliographie y comprise. Un espace de six points est défini après chaque paragraphe, aucun avant. Le style correspondant à un style « normal ». Les paragraphes sont justifiés.

3. Format

La première page du texte propose : un titre ; éventuellement un sous-titre ; le nom du ou des auteurs, ainsi que la mention de leur appartenance institutionnelle, de leur adresse et d'une adresse électronique de contact pour chacun d'entre eux ; un résumé du texte en Times New Roman 11; 3 à 6 mots-clés.

Les marges sont définies de la manière suivante :

– Haut & bas : 1,7 cm

– Gauche & Droite : 1,7 cm

4. Figures et tableaux

Les figures, illustrations et tableaux doivent être incorporés au texte. Les figures et illustrations sont numérotées de 1 à n à l'intérieur de l'article, les tableaux également. Des légendes explicites les accompagnent, composées en Times corps 10 justifiées, sans alinéa, Figure x en romain gras suivi d'un point gras, texte en italique maigre.

5. Soumission des textes

Les textes doivent parvenir à la rédaction sous forme de fichier électronique (en format Word ou RTF) envoyé à sesps@leppe.org. Un accusé de réception électronique suivra la réception du document.

6. Références citées dans le texte

- Ne pas citer les renseignements bibliographiques en entier dans le texte ou en notes infrapaginales. Il suffit d'indiquer, entre parenthèses, le nom de l'auteur suivi de l'année de publication. S'il y a lieu, indiquer les pages auxquelles on se réfère en les faisant précéder d'un deux-points. Ex : (Boileau, 1991 : 312-313).
- Si le nom de l'auteur est déjà mentionné dans le texte, le faire suivre par l'année (et les pages s'il y a lieu) entre parenthèses. Ex : Boileau (1991).
- Lorsqu'un auteur a plus d'un ouvrage publié la même année, les distinguer par les lettres a, b, c, etc., ajoutées à l'année. Ex : (Boileau, 1991a).
- Si plusieurs auteurs sont mentionnés, les indiquer par ordre croissant d'année de publication et les séparer par un point-virgule. Ex : (Fagnan, 1991; Dupuis, 1995; Tardif, 1998).
- Si un ouvrage compte deux auteurs, mentionner les deux noms.
- Si un ouvrage compte plus de deux auteurs, ne mentionner que le premier nom suivi de " et al. " en italique. Ex : (Bourbonnais et al., 1997).
- Les références complètes devront apparaître dans la liste des références, à la fin du texte.

6.1. Liste des références (Bibliographie)

La liste des références doit être présentée à la fin du texte dans une section intitulée “ Références ”.

Lorsque plusieurs références se rapportent à un même auteur, les présenter en ordre croissant d'année de publication.

Lorsque qu'une référence comporte plusieurs auteurs, tous les noms doivent être mentionnés. Ne pas utiliser et al. dans la liste des références.

6.2. Normes à suivre pour la présentation des références (normes de l'APA)

Les noms des auteurs sont saisis en petites capitales.

Livre

Sanders, D.H., Murph, A.F., & Eng, R.J. (1984). Les statistiques, une approche nouvelle. Montréal : McGraw-Hill Éditeurs.

Article

Brillon, Y. (1986). L'opinion publique et les politiques criminelles. *Criminologie*, 19 (1), 227-238.

Chapitre d'un livre

Lasvergnas, I. (1987). La théorie et la compréhension du social. In B. Gauthier (ed.), *Recherche sociale* (111-173). Sillery : Presses de l'Université du Québec.

Sources électroniques

1) Périodique en ligne

Auteur, S. (Année). Titre de l'article. Titre du périodique, VV, NN. Consulté le jour, mois, année, URL. Ex. : Smith, C. A. & Ireland, T. O. (2005). Les conséquences développementales de la maltraitance des filles. *Criminologie*, 38, 1. Consulté le 23 février 2006, <http://www.erudit.org/revue/crimino/2005/v38/n1/011486ar.pdf>.

2) Document en ligne

Auteur, A. (Année). Titre du document. Consulté le jour, mois, année, URL. Ex. : APA Online (2001). *Electronic References*. Consulté le 23 février 2006, <http://www.apastyle.org/electgeneral.htm>.

NB: Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs. La reproduction, même partielle, sous toute forme, est interdite sans autorisation.

SOMMAIRE

| | |
|---|-----|
| ORIGINE SOCIOCULTURELLE ET ENGAGEMENT DES FILLES EN MATHÉMATIQUES. CAS DES FILLES DES NIVEAUX TERMINAL ET TROISIÈME DES LYCÉES ET COLLEGES DE CÔTE D'IVOIRE PAR ANON ANTOU BENJAMIN..... | 9 |
| CHANGEMENT DE PARADIGME POUR L'AMÉLIORATION DURABLE DU RENDEMENT SCOLAIRE DES APPRENANTS BÉNINOIS : CAS DES ÉCOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES PUBLIQUES DE COTONOU PAR EPIPHANIE HOUNYE..... | 27 |
| GESTION DU CLIMAT DE CLASSE ET PERFORMANCE SCOLAIRE CHEZ DES ÉLÈVES DE 3ÈME DES LYCÉES MUNICIPAL PIERRE GADIE ET MODERNE DE LA COMMUNE DE YOPOUGON À ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE). PAR KOFFI JUSTIN YVES..... | 49 |
| PRATIQUES DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE ET ESTIME DE SOI DES ÉLÈVES DU LYCÉE MODERNE DE TOUMODI : ENJEUX, DIFFÉRENCES ET PERSPECTIVES PAR AGOSSOU KOUAKOU MATHIAS..... | 72 |
| LA POLITIQUE CRIMINELLE DES DROGUES EN CÔTE D'IVOIRE, DE LA DYNAMIQUE UNIDIMENSIONNELLE À LA PLURIDIMENSIONNELLE PAR JEAN-BAPTISTE SENI | 96 |
| DIPLÔMES OBTENUS ET INSTABILITÉ PROFESSIONNELLE DES INSTITUTEURS EN CÔTE D'IVOIRE PAR YAO AIME KOUAME – YAO EUGÈNE N'DRI | 116 |
| LA SEXUALITÉ DES FEMMES DÉTENUES À LA MAISON D'ARRÊT ET DE CORRECTION POUR FEMMES D'ABIDJAN PAR ZADY CASIMIR – DO REBECCA PAULE JACQUELINE..... | 129 |
| LOGIQUES SOCIALES DE LA PERSISTANCE DE L'EXCISION EN CONTEXTE DE MUTATION CULTURELLE EN MILIEU URBAIN PAR BAMBA MASSANDJEI..... | 142 |
| NIVEAU D'ÉTUDES ET ADDICTION À LA DÉPIGMENTATION CHEZ DES FEMMES À ABIDJAN/CÔTE D'IVOIRE PAR RACHELLE AKISSI N'GORAN – OSSEI KOUAKOU | 161 |

SUMMARY

| | |
|---|-----|
| SOCIOCULTURAL ORIGIN AND GIRLS' ENGAGEMENT IN MATHEMATICS. CASES OF GIRLS IN THE TERMINAL AND THIRD LEVELS OF HIGH SCHOOLS AND COLLEGES IN COTE D'IVOIRE BY ANON ANTOU BENJAMIN..... | 9 |
| CHANGE OF PARADIGM FOR SUSTAINABLE IMPROVEMENT IN THE ACADEMIC PERFORMANCE OF BENINE LEARNERS: CASE OF PUBLIC NURSERY AND PRIMARY SCHOOLS IN COTONOU BY EIPHANIE HOUNYE..... | 27 |
| MANAGEMENT OF CLASS CLIMATE AND ACADEMIC PERFORMANCE AMONG 9TH-GRADE STUDENTS IN MUNICIPAL PIERRE GADIE AND MODERN HIGH SCHOOLS IN THE COMMUNE OF YOPOUGON IN ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE). BY KOFFI JUSTIN YVES..... | 49 |
| PHYSICAL AND SPORTS EDUCATION PRACTICES AND SELF-ESTEEM OF STUDENTS AT THE MODERN LYCEE OF TOUMODI: ISSUES, DIFFERENCES AND PERSPECTIVES BY AGOSSOU KOUAKOU MATHIAS..... | 72 |
| CRIMINAL DRUG POLICY IN IVORY COAST, FROM ONE-DIMENSIONAL TO MULTIDIMENSIONAL DYNAMICS BY JEAN-BAPTISTE SENI | 96 |
| DIPLOMA OBTAINED AND PROFESSIONAL INSTABILITY OF TEACHERS IN IVORY COAST BY YAO AIME KOUAME – YAO EUGENE N'DRI | 116 |
| THE SEXUALITY OF WOMEN DETAINED AT THE ABIDJAN ARREST AND CORRECTION HOUSE FOR WOMEN BY ZADY CASIMIR – DO REBECCA PAULE JACQUELINE..... | 129 |
| SOCIAL LOGICS OF THE PERSISTENCE OF EXCISION IN THE CONTEXT OF CULTURAL CHANGE IN URBAN ENVIRONMENTS BY BAMBA MASSANDJEI..... | 142 |
| LEVEL OF STUDY AND ADDICTION TO DEPIGMENTATION AMONG WOMEN IN ABIDJAN/IVORY COAST BY RACHELLE AKISSI N'GORAN – OSSEI KOUAKOU | 161 |

LA SEXUALITE DES FEMMES DETENUES A LA MAISON D'ARRÊT ET DE CORRECTION POUR FEMMES D'ABIDJAN

THE SEXUALITY OF THE WOMEN DETAINED TO THE HOUSE OF STOP AND CORRECTION FOR WOMEN OF ABIDJAN

ZADY CASIMIR

Maître de Conférences, Félix Houphouët Boigny, UFR Criminologie
zadycasimir@yahoo.fr

DO REBECCA PAULE JACQUELINE

Doctorante, Université Félix Houphouët-Boigny, UFR Criminologie
dorebecca87@gmail.com

RESUME

Cette étude a pour objectif de comprendre les pratiques sexuelles chez des femmes à la Maison d'Arrêt et de Correction pour Femmes d'Abidjan (MACFA). Elle se construit autour de l'hypothèse selon laquelle les pratiques sexuelles chez les femmes à la MACFA concourent à leur adaptation en milieu carcéral. Pour mener à bien cette réflexion, une méthodologie a été adoptée. Elle repose sur une technique de recueil de données dont les composantes sont : l'observation directe non participante, une recherche documentaire, des entretiens semi-directifs individuels. Quant à l'analyse des données, elle est qualitative. La population d'enquête est constituée de détenues et de personnels pénitentiaires. Un échantillon de trente-quatre (34) individus établit à partir d'une technique d'échantillonnage par boule de neige s'est avéré utile. Les résultats de cette étude montrent que malgré l'interdiction de la sexualité dans les prisons ivoiriennes, la pratique de la sexualité sous toute ses formes est monnaie courante à la MACFA. Ainsi, les pratiques sexuelles qui ont cours sont la masturbation, le lesbianisme et l'hétérosexualité. La manifestation de ces pratiques sexuelles chez les femmes en détention concourt à leur adaptation carcérale et au rétablissement de l'équilibre physique et psychologique de ces femmes détenues.

Mots clés : pratique sexuelle, femme, adaptation, carcéral, psychologique.

ABSTRACT

This survey has for objective to understand the sexual practices home at the women of stop and Correction for Women of Abidjan (MACFA). It constructs herself/itself around the hypothesis according to which the sexual practices at the women in the MACFA contribute to their adaptation in prison environment. To carry through this reflection, a methodology has been adopted. She/it rests on a technique of compilation of data whose components are: the observation direct non participant, a documentary research, of the interviews individual semi-directifs. As for the analysis of the data, she/it is qualitative. The population of investigation is constituted of convicts and penitentiary supervisors. A sample of thirty-four (34) individuals establish from a technique of sampling by snowball proved to be useful. The results of this

survey show that in spite of the interdiction of the sexuality in the jails of the Ivory Coast, the practice of the sexuality under all his/her/its shapes is current currency in the MACFA. Thus, the sexual practices that are in use are the masturbation, lesbianism and the heterosexuality. The demonstration of these sexual practices at the women in detention contributes to their prison adaptation and the restoration of the physical and psychological balance of these detained women.

Key words: convenient sexual, woman, adaptation, prison, psychological.

I- INTRODUCTION

La prison par son mode de fonctionnement est un espace où le sexe ne peut se produire. La sexualité bien que faisant partie intégrante de l'être humain est strictement interdite dans les lieux de détention. Comme dans les détentions masculines, les détentions féminines n'échappent pas à cette règle. Les femmes sont également privées de sexe. Les travaux de Cardi (2007) notent à cet effet que les institutions pénales s'inquiétant du sort des femmes, en ce qui concerne la contraction de grossesses, trouvent légitime d'interdire la sexualité dans les détentions féminines. C'est dans ce sens que Moulin (2007 : 84) a noté qu'en détention féminine, ce n'est que la sexualité qui a trait à la reproduction qui est surveillée parce qu'elle met en exergue le dysfonctionnement de l'institution pénitentiaire en cas de transgression.

En dépit de cette interdiction, le constat que nous faisons au travers des écrits scientifiques de plusieurs chercheurs, c'est l'omniprésence de la sexualité dans les détentions féminines. Il existe une sexualité des femmes en prison car Ricordeau et Milhaud (2012 : P1) note que la prison est un « *espace producteur de pratiques sexuelles de compensation ou de substitution (homosexualité, pornographie, masturbation) ou encore producteur de violences à caractère sexuel* ».

Dans sa recherche qualitative qu'elle a menée sur la sexualité en prison de femmes, Joël-Lauf (2014) a montré que les détenues selon leur bon vouloir adoptent des conduites sexualisées envers les hommes au sein de leur détention. Selon l'auteur, même si ces conduites ne constituent pas de prime à bord une forme d'activité sexuelle mais c'est un message lancé aux hommes pour manifester leur désir sexuel. Allant dans son sens, Ricordeau et Milhaud (2012 : P.3) précisent que de tels comportements se manifestent dans les lieux de détention féminine parce que la présence d'un homme perturbe l'espace qui s'avère exclusivement féminin. Par ailleurs, l'omniprésence de la sexualité se manifeste par des jeux de séduction. Au-delà de cette forme de sexualité qui est purement imaginaire, les détenues pratiquent la masturbation, bien que plusieurs études scientifiques mentionnent que c'est une pratique qui est exercée généralement par les hommes que les femmes. C'est le cas des travaux effectués par Spira et Bajos (1993 : 129) qui donnent un taux de masturbation de 42% chez les femmes contre 84% chez les hommes. Les femmes selon les auteurs assimilent la pratique masturbatoire au football et au bricolage, qui sont liés spécifiquement aux hommes. Dans les détentions féminines, les détenues ont également recours à l'homosexualité pour assouvir leur besoin sexuel. Aux Etats-Unis, Forsyth et al. (2002) estiment entre 25 et 60% la proportion de détenues qui se sont livrées au lesbianisme en prison. En France, Ricordeau (2009) nous précise que plusieurs femmes parmi les détenues qu'elle a eu à interviewer ont entretenu une relation avec une autre détenue. Selon elle, certaines ont été lesbiennes bien avant leur incarcération. Par contre d'autres détenues ont eu leur première expérience homosexuelle durant la détention. Contrairement à l'hétérosexualité qui est de plus en plus surveillée, l'homosexualité féminine est tolérée tant par

les détenues, les surveillantes que l'administration pénitentiaire. De même, en ce qui concerne l'homosexualité féminine, Ricordeau (2009) affirme que les détenues s'adonnent à une homosexualité de circonstance avec un retour à l'hétérosexualité lors de la sortie. Notons que des relations homosexuelles consenties peuvent exister entre détenues. Néanmoins, il existe également des violences sexuelles dans les détentions féminines, exercées par les gardiens et même certaines détenues sur d'autres détenues. Selon Chloé (2018), Human Rights Watch a écrit un rapport sur les abus sexuels commis par des surveillants masculins dans les détentions féminines aux Etats-Unis. Ce rapport indique les différentes sortes d'abus sexuels que les détenues subissent. Il s'agit notamment des agressions, des viols, du sexe oral, marchandisation du sexe contre la promesse de biens et de privilèges, des fouilles abusives, du voyeurisme dans les douches. Selon ce rapport, les détenues subissent les violences sexuelles parce que la majorité d'entre elles a été victime de violences sexuelles avant l'incarcération. Par ailleurs, elles sont dorénavant exposées à de nouvelles victimisations. C'est pourquoi, Chloé (2018 : 90) émet l'hypothèse qu'un manque d'approche psychologique envers ces femmes favorise le développement et l'acceptation d'abus sexuels en prison.

La sexualité des femmes dans les lieux de détention féminine a fait l'objet de plusieurs recherches. S'alignant dans cette lancée de recherche, nous avons décidé d'effectuer une recherche sur la sexualité des femmes détenues à la Maison d'Arrêt et de Correction pour Femme d'Abidjan (MACFA). En effet, comme dans toutes les prisons, la règle liée à l'interdiction de la sexualité est identique. Les pratiques sexuelles sont interdites tant chez les hommes que les femmes. Cependant, les témoignages de certaines détenues selon quoi, il y a des détenues qui s'adonnent à l'hétérosexualité avec des détenus hommes, d'autres détenues par contre pratiquent la masturbation en duo et le lesbianisme.

Ces constats observés soulèvent le problème de la transgression des principes portant sur la sexualité en milieu carcéral. Ainsi, il ressort de cette étude que la pratique de la sexualité des femmes détenues à la MACFA est monnaie courante et révèle un problème d'adaptation carcérale. La question principale qui sous tend ce problème est formulée comme suit : pourquoi les détenues transgressent l'interdiction de la sexualité et s'adonnent à diverses pratiques sexuelles ? L'objectif général de cette étude est donc de comprendre les pratiques sexuelles chez les femmes détenues à la Maison d'Arrêt et de Correction pour Femmes d'Abidjan (MACFA) malgré leur interdiction.

Ce travail de recherche est soutenu par la théorie du choix rationnel de Boudon (2004) qui consiste à comprendre le pourquoi des actions, des croyances ou d'attitudes individuelles responsables du phénomène qu'on cherche à expliquer. Ainsi, cette théorie nous amène aux calculs et à la rationalisation du comportement de chaque détenu en termes de bénéfice. L'action humaine étant essentiellement instrumentale, les acteurs sociaux calculent rationnellement quelques actes qui sont susceptibles de maximiser leurs récompenses. Selon Boudon, l'action rationnelle est constituée des postulats tels l'individualisme, la compréhension et la rationalité. En nous appuyant sur cette théorie, nous pouvons dire que l'existence des pratiques sexuelles en milieu carcéral relève d'un choix rationnel ayant pour but l'adaptation sociale des détenus au milieu carcéral mais surtout le bénéfice en tiré est la stabilité émotionnelle. Dès lors, l'hypothèse soumise à l'expérience du terrain se décline comme suit : les pratiques sexuelles des femmes détenues à la MACFA concourent à leur adaptation en milieu carcéral et à leur stabilité émotionnelle.

II- METHODOLOGIE

1- Site et participants de l'étude

Nous avons mené cette étude à la Maison d'Arrêt et de Correction pour Femmes d'Abidjan (MACFA) située au sein du Pôle Pénitentiaire d'Abidjan, aux mois de septembre, octobre et novembre 2023. En effet, le Pôle Pénitentiaire d'Abidjan (PPA), l'ex Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan (MACA) est le plus grand établissement pénitentiaire de Côte d'Ivoire avec une capacité d'accueil de mille cinq cent (1500) détenus. Aujourd'hui transformé en PPA, il regroupe cinq (05) prisons dont : la Maison d'Arrêt d'Abidjan, ex bâtiment A ; la Maison de Correction d'Abidjan, ex bâtiment B ; la Maison Pénale d'Abidjan, ex bâtiment C ; la Maison d'Arrêt et de Correction pour hommes d'Abidjan, ex bâtiment des assimilés et la Maison d'Arrêt et de Correction pour femmes d'Abidjan, ex bâtiment des femmes.

La Maison d'Arrêt et de Correction pour femmes d'Abidjan, site de notre étude dispose d'un bâtiment de R plus un étage et est destiné à recevoir les détenues femmes. Pour une capacité d'accueil de cinquante quatre (54) détenues, leur effectif durant l'enquête a tourné autour de deux cent cinquante (250) détenues. Pour recueillir nos données, nous avons interrogé vingt (20) détenues impliquées dans les pratiques sexuelles et dont l'âge est compris entre 25 et 40 ans. Dix (10) détenues témoins, deux (02) agents du service socioéducatif et deux (02) agents d'encadrement femmes. Nous avons utilisé la méthode d'échantillonnage non probabiliste par réseau ou échantillonnage en boule de neige, pour constituer notre échantillon.

2- Instruments de collecte des données

Tout d'abord, nous avons effectué une documentation. Elle a consisté à la lecture des ouvrages et articles scientifiques abordant le phénomène de la sexualité des femmes dans les prisons. Nous avons exploré les aspects liés à la description et aux facteurs explicatifs du phénomène. Cette partie a permis de collecter les données théoriques de la sexualité des femmes dans les prisons. Enfin, en ce qui concerne les données empiriques, nous avons administré un guide d'entretien à tous nos enquêtés pour la collecte des données. Nous avons effectué des entretiens semi-directifs individuels vus la sensibilité du sujet. Les thèmes abordant lors des échanges étaient les suivants : manifestation de la sexualité féminine à la MACFA, les facteurs explicatifs de la sexualité féminine à la MACFA et les conséquences de ce phénomène. Une observation directe non participante nous a permis de nous rendre compte de la réalité du phénomène en milieu carcéral.

3- Mode d'analyse des données

Le mode d'analyse de nos données s'est fait de manière qualitative. Nous avons analysé les discours et propos tant des détenues que du personnel faisant partie de l'étude. A partir de leur discours et différents propos, nous avons fait ressortir la description et l'explication de la sexualité féminine à la MACFA.

III- RESULTATS

1- Manifestation des pratiques sexuelles des femmes en détention

1.1- Caractéristiques des femmes détenues

Les caractéristiques évoquées sont relatives à la situation sociodémographique des détenues impliquées dans la sexualité féminine notamment l'âge et la durée de l'incarcération. Vingt (20) détenues dont l'âge entre 25 et 40 ans ont participé à l'enquête. Le tableau ci-après montre la distribution de l'effectif en fonction de l'âge.

Tableau 1 : Distribution de l'effectif des enquêtées en fonction de leur âge

| Âge des enquêtées (ans) | 25 | 30 | 31 | 33 | 35 | 37 | 40 | Total |
|-------------------------|----|----|----|----|----|----|----|-------|
| Effectif | 02 | 04 | 02 | 05 | 01 | 03 | 03 | 20 |

Source : Données de l'enquête de terrain (Do, Septembre 2023)

Nous avons fait la répartition des détenues impliquées dans les pratiques sexuelles en fonction de leur âge. Ce sont toutes des adultes. La majorité des détenues a trente trois (33) ans avec un effectif de cinq (05) et l'âge le moins représenté est trente cinq (35) ans avec un effectif d'une détenue sur vingt (20). Nous constatons également que les détenues les plus représentées dans les pratiques sexuelles ont l'âge qui varie entre trente un (31) et quarante (40) ans avec un effectif quatorze (14) sur vingt (20) détenues. Ce qui sous tend que pour la tranche d'âge de vingt cinq (25) et trente (30) ans, elles ne sont que six (06). En ce qui concerne la durée de l'incarcération, les données sont représentées dans le tableau ci-après.

Tableau 2 : Distribution de l'effectif des enquêtées en fonction de la durée de l'incarcération

| Durée d'incarcération (ans) | [0-5[| [5-10[| [10 ans et plus [| Total |
|-----------------------------|-------|--------|-------------------|-------|
| Effectif | 05 | 06 | 09 | 20 |

Source : Données de l'enquête de terrain (Do, Septembre 2023)

Ce tableau montre l'effectif des détenues ayant participées à l'enquête par rapport à leur durée d'incarcération. Nous avons mis en lien la durée d'incarcération et les pratiques sexuelles des femmes détenues. En observant ce tableau, nous remarquons que plus la durée d'incarcération est longue, plus le nombre de détenues impliqué dans les pratiques sexuelles est grand.

1.2- Typologie des pratiques sexuelles des femmes détenues

Tableau 3 : Répartition des enquêtées selon le type de sexualité

| Type de sexualité | Masturbation | Lesbianisme | hétérosexualité | Total |
|-------------------|--------------|-------------|-----------------|-------|
| Effectif | 07 | 07 | 06 | 20 |

Source : Données de l'enquête de terrain (Do, Septembre 2023)

Ce tableau montre que les détenues adoptent trois (03) types de comportement sexuel notamment la masturbation, le lesbianisme et l'hétérosexualité. La masturbation et le lesbianisme sont les pratiques sexuelles les plus exercées par les détenues.

1.3- Déroulement des pratiques sexuelles des femmes détenues

Il y a trois (03) types de sexualité qui se déroulent à la MACFA. Il s'agit notamment de la masturbation, du lesbianisme et de l'hétérosexualité.

1.3.1- Masturbation et lesbianisme

La masturbation et le lesbianisme sont des pratiques sexuelles qui sont exercées par des détenues. En ce qui concerne la masturbation, selon plusieurs études, c'est une pratique qui est généralement exercée par les hommes. Les femmes la pratique moins surtout dans les lieux de détention. Néanmoins, bien que le taux de femmes détenues pratiquant la masturbation soit minime, il y en a certaines qui l'exercent. Selon nos enquêtés, elles le font plutôt en duo c'est-à-dire par deux (02) détenues ou une détenue et son partenaire qui peut être en prison ou à l'extérieur. La détenue témoin nommée A.T, âgée de 35 ans signifiait ceci :

« la femme arrive à canaliser ses envies sexuelles par rapport à l'homme. C'est pourquoi vous verrez qu'en période d'envie sexuelle, elle s'adonne moins à la masturbation. Ici si vous voyez que plusieurs détenues pratiquent la masturbation, elles ne le font pas seules mais avec un partenaire homme ou femme. Et c'est ce qui est plus répandue ici ».

La masturbation et le lesbianisme se déroulent dans les cellules plus précisément dans les cellules 11 et 14. Ce sont des cellules surnommées « *cellules babies*¹ ». Dans ces cellules, elles peuvent tranquillement se masturber pendant la pratique du lesbianisme ou lors d'un appel vidéo parce que ces pratiques sont légalisées. Elles se déroulent la journée comme la nuit. Pour ces deux pratiques, il n'y a pas de stratégies particulières mises en place par ces détenues. La masturbation effectuée entre la détenue et son partenaire s'effectue à l'aide d'un portable android. A l'aide des appels vidéo, les deux (02) partenaires prononcent des mots doux, se font des attouchements dans le but de favoriser l'excitation. La masturbation qu'effectuent les détenues selon elles, est plus pour satisfaire leur partenaire sexuel bien qu'elle ressent également la satisfaction. C'est pour cela, la détenue nommée S.A, âgée de 33 ans disait ceci :

« Quand on se masturbe, c'est plus pour satisfaire notre partenaire. Nous c'est l'acte sexuel qui nous importe. Mais comme c'est difficile d'avoir des rapports sexuels, nous nous contentons que de la masturbation ».

C'est pourquoi pour aller au-delà de la masturbation, d'autres détenues se livrent au lesbianisme. A ce niveau, elles ne se limitent pas qu'aux caresses, préliminaires mais elles vont au-delà en ayant des rapports sexuels. Elles utilisent des sex-toys.

1.3.2- Hétérosexualité

Au-delà de la masturbation et du lesbianisme, les détenues ont des rapports sexuels avec les détenus hommes dans les toilettes de l'église et dans les bureaux de l'infirmerie. Au niveau

¹ Les cellules babies sont les cellules où logent les filles drogués et lesbiennes

des toilettes de l'église, l'acte sexuel entre la détenue et le détenu a lieu le dimanche, pendant le culte. L'église catholique a été indexée parce qu'elle regorge un grand monde pendant les jours culte. Les partenaires se servent alors de cette affluence pour satisfaire leurs envies sexuelles avec la complicité des agents d'encadrement femme. Le détenu qui souhaite obtenir un rendez-vous avec une détenue prend attache avec une surveillante avec qui il y a une affinité. Cette dernière alors programme le rendez-vous le jour où elle est de garde. Tout ceci est moyennant de l'argent. Le jour du rendez-vous, le détenu utilise une autre voie qui est sans surveillance pour avoir accès aux toilettes. Lorsque le détenu est installé, la surveillante accompagne la détenue dans les toilettes et restent postée à l'entrée pour empêcher d'autres personnes d'y avoir accès. Le risque d'être surpris par d'autres surveillantes étant grand, les rapports sexuels ne peuvent durer qu'en moyenne dix (10) minutes. D'autres détenus programment leur rendez-vous à l'infirmerie. A ce niveau, plusieurs complices rentrent en ligne de jeu. Il y a non seulement les surveillantes, le responsable de l'infirmerie qui est un détenu et les infirmiers qui sont également des détenus. Du fait du nombre pléthorique de détenus et du nombre restreint de médecins, les infirmiers qui sont incarcérés exercent auprès des médecins pour leur apporter leur aide. Ce sont ces derniers, en l'absence des médecins qui facilitent les contacts entre les détenus dans les bureaux de l'infirmerie. Arrivé à l'infirmerie, les rapports sexuels ont lieu dans la salle d'hospitalisation où le détenu y est déjà installé. Notons que des deux (02) endroits, les rapports sexuels sont plus fréquents dans les toilettes de l'église catholique parce que c'est moins compliqué et couteux par rapport à l'infirmerie.

2- Facteurs explicatifs des pratiques sexuelles des femmes détenues

Deux facteurs explicatifs ont été déterminés notamment la stabilité émotionnelle et l'adaptation carcérale.

2.1. Pratiques sexuelles chez les femmes détenues et stabilité émotionnelle

Les pratiques sexuelles exercées par les femmes détenues notamment la masturbation en duo, le lesbianisme et l'hétérosexualité concourent à leur stabilité émotionnelle. La MACFA est un environnement qui occasionne le stress et l'anxiété chez bon nombre de femmes détenues du fait de l'abandon du conjoint. Les femmes détenues que nous avons interrogées ont toutes été abandonnées par leur conjoint. La détenue A.T lors des échanges a dit ceci :

« je vis en concubinage avec mon homme depuis 5 ans et depuis que je suis en prison ça fait six ans maintenant, il est venu qu'une seule fois. Après je ne l'ai plus revu. Au début je ne comprenais rien quand je l'appelle il ne décroche pas ou quand il entend ma voix, il me dit je te rappelle et il ne le fait pas. Aux dernières nouvelles, j'ai appris qu'il a refait sa vie avec une autre femme ».

De même, la détenue S.Y a mentionné qu'elle n'a jamais reçu la visite de son mari en prison. Victimes de l'abandon du conjoint, elles se retrouvent dans un environnement qui interdit strictement les pratiques sexuelles. Pourtant, elles affirment ressentir des envies sexuelles surtout en période d'ovulation, qui s'avèrent incontrôlables. Source de déséquilibre physique et psychologique, des violences sont perpétrées fréquemment entre elles, rendant leur environnement invivable. Pour mettre fin à cet état de déséquilibre physique et psychologique et veiller à leur stabilité émotionnelle, celles-ci préfèrent opter pour la transgression du principe lié à l'interdiction des pratiques sexuelles. Ainsi, selon la détenue A.R :

« Quand tu n'as pas de partenaire, il n'y a pas de souci, tu n'as pas le choix, mais quand tu as un partenaire, en période d'envie sexuelle, tu vas le motiver pour que vous vous voyez soit à l'infirmerie, soit à l'église ». De même, la détenue R.E a affirmé ceci : « dehors tu es habitué à avoir deux ou trois petits amis et donc à avoir fréquemment des rapports sexuels et dès que tu viens en prison tout s'arrête. Ce qui fait que les filles transgressent les règles c'est que la prison ne met pas fin aux envies sexuelles. Donc si c'est impossible d'avoir un partenaire homme, tu vas te trouver une partenaire femme. C'est pourquoi le lesbianisme est élevé et toutes celles qui le font ne sont pas forcément des lesbiennes. C'est pour juste satisfaire leur besoin sexuel ».

Selon les détenues interrogées, les filles utilisent les sex-toys c'est-à-dire les pines en caoutchouc pour avoir des rapports sexuels entre elles. Donc plusieurs sentent l'obligation d'accepter les avances de leur codétenue car à défaut d'un sexe masculin normal, elles préfèrent se contenter de ce qui est à leur portée pourvu que leur besoin sexuel soit satisfait. Les femmes détenues impliquées dans les pratiques sexuelles à la MACFA, ont mentionné que depuis qu'elles ont commencé à avoir des rapports sexuels, même si ces rapports ne sont pas fréquents, elles ressentent une certaine stabilité émotionnelle surtout à la suite de l'abandon des conjoints. La détenue A.T à ainsi signifié ceci :

« Quand mon mari m'a abandonné et que j'ai appris qu'il était dans une autre relation, j'ai fait deux mois de dépression, pour manger même c'était difficile. Je ne savais pas avec qui communiquer quand je m'ennuyais. C'est comme cela une fois j'étais à l'église quand un détenu m'a interpellé. Il a dit que je lui plaisais et il a pris mon numéro. On n'a commencé à sympathiser et tout est partir de là. Franchement, il faut dire que cette relation m'a beaucoup aidé émotionnellement et psychologiquement et m'a fait oublier toute ma déception ». De même, la détenue S.Y a mentionné ceci : « moi au départ je faisais toujours palabre avec mes codétenues parce que j'étais toujours énervée, pensive de ma relation surtout que je dois passer vingt ans en prison. Il fallait quelqu'un pour me remonter le moral mais il n'y avait personne. Mais depuis que j'ai fait la connaissance de celui avec qui je suis, j'ai changé. Je sens une joie énorme, la paix du cœur. Je ne sens plus que je dois durer en prison. Je suis non seulement stable financièrement mais émotionnellement ».

Selon celles-ci, les relations amoureuses qui se créent entre détenu/détenue sont sources de stabilité, d'apaisement des tensions, des querelles et des violences tant verbales que physiques. De même, ce sont également les mêmes effets pour celles qui ont décidé d'opter pour le lesbianisme. Reconnaisant par ailleurs le bienfait d'être dans une relation amoureuse et pratiquer la sexualité, les détenues qui n'ont pas de partenaire sexuel, elles procèdent par des jeux de séduction, de provocation. En plus des détenus, c'est le personnel homme du service socioéducatif qui est visé. Une détenue a dit à cet effet :

« Depuis que je suis ici ça fait cinq ans je n'ai pas encore eu de rapports sexuels. C'est vraiment difficile et nous sommes nombreuses dans ce problème alors que nous sommes jeunes et la libido est intense. C'est pourquoi, certaines détenues tentent leur chance en draguant certains détenus ou les maîtres d'éducation sportive qui viennent faire le sport avec

nous. D'autres mêmes passent par les surveillantes pour qu'elles leur trouvent un homme chez les détenus ».

Selon elle, l'administration pénitentiaire doit trouver une solution à ce problème car lorsqu'elles font des années sans aucun rapport sexuel, il y a des dommages non seulement physiques que psychologiques. Elles manifestent des maladies comme l'ulcère, des troubles menstruels, les troubles d'appétit. Au niveau psychologique, elles ressentent le stress, l'anxiété, la dépression, la nervosité. Comprendons par là les raisons de leur harcèlement vis-à-vis des maîtres d'éducation sportive. Lorsque nous avons interrogé les maîtres d'éducation physique et sportif, ils ont mentionné être victimes d'harcèlement. En effet, selon R.Y, maître d'éducation physique et sportif,

« Nous appartenons au service socioéducatif et nous effectuons des séances de sport avec les détenues chaque lundi et jeudi matin. Mais nous constatons qu'il y a des détenues qui viennent avec des tenues provocatrices, des ensembles où toute leur nudité et transparait. Pour aller loin, certaines font semblant d'avoir mal à la hanche et elles nous demandent de les masser. Mais en tant que professionnel, on ne tombe pas dans leur jeu ».

Selon celui-ci, certaines détenues leur ont écrit des lettres pour manifester leur sentiment. D'autres par contre ont même réussi à obtenir leur numéro de téléphone. N'ayant pas cédés à leurs avances, ils ont dû les menacer d'arrêter toute activité sportive au sein de leur bâtiment si les harcèlements ne prennent pas fin. Les détenues que nous avons interrogées affirment qu'elles procèdent de la sorte parce qu'elles ne peuvent pas faire dix (10) à vingt (20) ans sans avoir de rapports sexuels. C'est pourquoi, elles mettent tout en œuvre pour entretenir soit des rapports sexuels avec les hommes ou dans le cas contraire, elles ont recours au lesbianisme.

2.2. Pratiques sexuelles chez les femmes détenues et adaptation carcérale

A la MACFA, les femmes détenues sont confrontées à des difficultés d'hébergement parce que l'espace est restreint et elles sont en surnombre. Ce nombre pléthorique de détenues a un impact sur les conditions de vie des détenues. La plus grande difficulté que nous notons est perçue au niveau de l'alimentation qui est quasiment insuffisant. Contrairement aux hommes où la nourriture est préparée, les femmes détenues reçoivent des vivres. Non seulement distribuées pour une durée d'une semaine, ces vivres du fait de leur insuffisance ne durent qu'un seul jour. Ce qui sous tend qu'elles doivent pour le reste des jours déboursier de l'argent pour contribuer à leur alimentation. Lorsque nous avons interrogé les femmes détenues, la détenue F.T a mentionné ceci :

« En prison ici si tu n'as pas de soutien financier, tu vas mourir de faim parce que l'administration pénitentiaire ne nous nourri pas. Ce qu'on reçoit n'est rien que de l'amusement. On mange ici à nos propres frais. Dans notre cellule par exemple, il y a des détenues qui n'ont jamais reçu la visite de quiconque. Donc c'est difficile pour elles et elles sont nombreuses comme elles. Ce qui fait que nous sommes des femmes mais la violence, les bagarres, les tensions, les injures, les mésestantes sont très élevées. La prison des femmes est un endroit très dangereux. Il n'y a pas de tranquillité en quelque sorte ».

Suite aux propos de celle-ci, lorsque nous avons effectué une observation, nous nous sommes rendu compte de deux (02) aspects fondamentaux : l'hébergement et l'alimentation. Lorsque nous avons interrogé les surveillantes, elles ont mentionné que pendant que le nombre de détenues augmente, le budget reste intact. Il n'y a pas d'augmentation. Par conséquent, la prise en charge alimentaire revient à chaque détenue. Pourtant, les détenues que nous avons pu interroger ont mentionné que le phénomène récurrent en prison est l'abandon familial. Alors, plusieurs détenues ne reçoivent pas de soutien financier qui va leur permettre de régler leur dépense en prison. Cette difficulté impacte négativement leur vie en prison. Ces femmes détenues doivent s'arranger pour subvenir à leur besoin. Ces difficultés engendrent ainsi un problème d'adaptation carcérale. Face à ces problèmes qui emmènent les femmes détenues à se soucier de qu'elles vont manger le lendemain, leur quotidien devient alors source de querelles et d'histoire. Pour mettre fin à cela, elles ont recours aux pratiques sexuelles. En pratiquant la masturbation en duo, le lesbianisme et l'hétérosexualité, elles reçoivent en retour de l'argent. Ainsi, les rapports sexuels qui ont lieu entre les détenues/détenues et détenues/détenus sont un moyen utilisé par ces filles pour obtenir de l'argent afin d'assurer leur survie. Y.R a mentionné à cet effet :

« Depuis cinq ans je suis ici je n'ai jamais reçu la visite d'un parent. Donc ce qui nous arrange, c'est d'avoir des prétendants qui vont nous soutenir financièrement. On les appelle les cabachards c'est-à-dire le mari de prison ».

Ils jouent plusieurs rôles. Les détenues qui sont dans ces relations ont deux avantages : un avantage financier et un avantage alimentaire puisqu'étant les femmes de la prison, elles sont chargées de la préparation. Les détenus désormais qui ont leur femme en prison ne cuisinent plus mais se chargent de remettre de l'argent à ces détenues pour leur nourriture. Selon T.Y :

« Souvent ce n'est trop l'envie sexuelle qui t'emmène à accepter certaines avances mais ce sont les conditions ici. Ce n'est pas facile. Donc si un détenu en prison cherche une campagne, c'est qu'il a le minimum qu'il faut pour entretenir une femme. Dans cette affaire de relation, il y a beaucoup de détenues qui ont eu des réfrigérateurs, des télévisions, portables et autres. Au niveau de la nourriture, ton homme peut te donner trente mille (30000) par semaine pour la nourriture. Donc quand tu prépares, tu enlèves pour lui et toi aussi tu gagnes. C'est ce qui marche maintenant ».

Selon ces dernières, d'autres détenues s'adonnent au lesbianisme pour se faire entretenir par des vieilles mères qui sont aisées financièrement. C'est le cas de la détenue. A.Z, âgée de 25 ans qui a affirmé ceci :

« Quand je suis venue j'avais 18 ans. C'était difficile parce que personne ne venait me voir. Je faisais même des jours sans manger. Donc il y a une vieille mère ici à qui j'ai demandé de faire son ménage alors qu'elle est lesbienne. C'est elle qui m'a initié dedans. Mais depuis lors tout va bien je n'ai plus de souci d'argent ni de nourriture ».

Au sorti des témoignages, nous mentionnons que les réalités carcérales surtout chez les femmes sont pénibles. Du fait de leur vulnérabilité, elles bénéficient de l'appui de plusieurs organisations non gouvernementales. Malgré cela, la vie carcérale est tout de même difficile. De ce fait les pratiques sexuelles comme le lesbianisme et l'hétérosexualité sont des moyens qu'utilisent plusieurs détenues pour améliorer et s'adapter à leur condition de vie. De

l'observation que nous avons menée, nous pouvons affirmer que la majorité des détenues vit dans de bonnes conditions non pas du fait de l'administration pénitentiaire mais, des relations qu'elles entretiennent tant avec les hommes que les femmes.

3- Conséquences des pratiques sexuelles des femmes détenues

Dans un milieu où les pratiques sexuelles sont interdites, les détenues qui se livrent à de tels comportements sexuels sont susceptibles de nuire à leur santé physique et psychique. Elle entraîne des répercussions néfastes sur un état de santé sexuelle fonctionnelle dans la mesure où chez elles, des perturbations organiques peuvent apparaître. En prison, certaines femmes détenues s'adonnent à une sorte de débauche sexuelle, de prostitution carcérale, en ayant des rapports avec plusieurs détenus sans aucune protection. Car plusieurs d'entre elles contractent des grossesses et sont dans l'obligation de procéder aux avortements clandestins. Cette débauche sexuelle à laquelle s'adonne des détenues peut être source de propagation des maladies sexuelles transmissibles notamment le VIH/SIDA, les mycoses, les démangeaisons vaginales, les douleurs pelviennes, l'hépatite virale. Lors de l'entretien avec les détenues, il a été mentionné qu'une détenue a fait deux (02) avortements. Celle-ci a en effet contracté deux (02) grossesses de deux (02) détenus. Lorsque le premier avec qui elle a été en relation a été libéré, elle s'est mise avec un autre avec qui elle entretient des relations sexuelles sans protection.

De même, les détenues affirment que la sexualité qu'elles pratiquent leur donne une stabilité financière, psychologique. Au niveau alimentaire, elles n'ont plus de soucis pour se nourrir, se vêtir. Les pratiques sexuelles exercées alors sous toutes ses procurent un bien être physique, psychologique et émotionnelle. De même, se livrant à ces pratiques sexuelles leur permettent d'obtenir de l'argent, de la nourriture et autres bien, contribuant ainsi à leur adaptation carcérale.

IV- DISCUSSION ET CONCLUSION

Cette étude a pour objectif de comprendre les pratiques sexuelles chez les femmes détenues à la Maison d'Arrêt et de Correction pour Femmes d'Abidjan (MACFA). Les hypothèses formulées mentionnent que les pratiques sexuelles des femmes détenues à la MACFA concourent à leur adaptation en milieu carcéral et à leur stabilité émotionnelle. A la fin de cette étude, nous confirmons nos hypothèses. Il ressort de cette étude que les pratiques sexuelles à la MACFA, bien qu'interdite est monnaie courante. Les pratiques sexuelles exercées sont la masturbation, le lesbianisme et l'hétérosexualité. Tout être humain quelque soit l'endroit où il se trouve, manifeste le désir d'avoir des relations sexuelles. Le manque de relations sexuelles engendre alors une instabilité émotionnelle. Ainsi, face aux contraintes carcérales vis-à-vis des règles et des mauvaises conditions de détention, elles adoptent diverses stratégies pour satisfaire leur libido sexuelle. La prison par son mode de fonctionnement crée des occasions qui permettent à ces femmes détenues d'arriver à leur fin. Pour rejoindre nos propos, Ricordeau et Milhaud (2012 : P1) ont mentionné ceci :

« la prison est un espace producteur de pratiques sexuelles de compensation ou de substitution (homosexualité, pornographie, masturbation) ou encore producteur de violences à caractère sexuel ».

Cette affirmation s'est avérée dans cette étude car si les femmes et les hommes n'appartenant pas au même bâtiment ni à la même prison arrivent à avoir des rapports sexuels et même les détenues entre elles pratiquent tranquillement le lesbianisme, c'est d'une part due à la responsabilité du fonctionnement de la prison. Dans la recherche de satisfaction d'un besoin sexuel, celles-ci préfèrent se lancer dans des jeux de séduction avec le personnel homme ou les détenus, pour obtenir un homme à leur côté. Joël-Lauf a affirmé dans ce sens, après avoir menée une recherche qualitative sur la sexualité en prison de femmes que les détenues selon leur bon vouloir adoptent des conduites sexualisées envers les hommes au sein de leur détention. Selon cette auteure, c'est un message lancé aux hommes pour manifester leur désir sexuel. C'est pourquoi, Ricordeau et Milhaud (2012 : P3) précisent que la présence d'un homme perturbe l'espace qui s'avère exclusivement féminin. En adoptant de telles pratiques sexuelles sans protection adéquate, il y a le risque de contracter les maladies sexuellement transmissibles comme le VIH/SIDA, les mycoses, les douleurs pelviennes et de contracter les grossesses non désirées. Les comportements à risque qu'adoptent les détenues du fait d'avoir de multiples partenaires peuvent occasionner la propagation de ces maladies. C'est pourquoi, il serait intéressant pour les autorités étatiques de construire une prison pour femmes en dehors du Pôle Pénitentiaire d'Abidjan avec un personnel essentiellement composé de femmes. Améliorer les conditions de vie des détenues et éviter de réunir toutes les détenues lesbiennes et droguées dans de mêmes cellules. Ce serait de manière officieuse consentir ou accepter les pratiques déviantes qu'elles exercent. En effet, nier l'importance de la sexualité dans la vie humaine, permet d'occasionner une sexualité désordonnée, non contrôlable dans les lieux de détention. Dès lors, il est important de mener une recherche sur l'importance des pratiques sexuelles dans les lieux de détention pour hommes et pour femmes.

V- BIBLIOGRAPHIE

Bourdon, R. (2004). *Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique ?*, La Découverte « Revue du MAUSS », 2004/2 n°24, P.281 à 309. <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2004-2-page-281.htm> consulté le 09 mars 2024 à 18 h 15 mn.

Cardi, C. (2007). *Le contrôle social réservé aux femmes : entre prison, justice et travail social*. *Déviance et Société*, 31, 1, PP.3-23. DOI : 10.3917/ds.311.0003

Chloe, F. (2018). *Abus et résistances internes de prisonnières femmes incarcérées aux Etats-Unis de la fin du 20^{ème} siècle à nos jours*, Mémoire de Master en Langues étrangères, Université Grenoble Alpes, 312 P.

Forsyth, C., Evans, D., & Foster, D. (2002). *An Analysis of Inmate Explorations for Lesbian Relationships in Prison*. *International Journal of Sociology of the Family*, 30, 1, pp.66-77.

Joël-Lauf, M. (2014). *Conduites sexualisées et pouvoir dans les prisons de femmes*. Hermès, Editions CNRS Editions, La Revue 2014/2, n°69, pp.65-70. Disponible à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2014-2-page-65.htm> consulté le 09 mars 2024 à 18 h 04 mn.

Meadwell H. (2002). *La théorie du choix rationnel et ses critiques* ; Sociologie et sociétés ; Les Presses de l'Université de Montréal Volume 34, numéro 1,

Moulin, P. (2007). *La construction de la sexualité chez les professionnels de santé et du travail social*. *Nouvelle Revue de psychosociologie*, 2, 4, pp.59-88.

Ricordeau, G. (2009). *Sexualités féminines en prison : pratiques, discours et représentations*. Genres Sexualité et Société. <https://doi.org/10.4000/gss.830> consulté le 10/03/2024 à 10 h 41 mn.

Ricordeau, R., & Milhaud, O. (2012). « Prisons. Espaces du sexe et sexualisation des espaces ». Géographie et cultures, L'Harmattan, 83, 69-85.

Spira, A., & Bajos, N. (1993). *Les comportements sexuels en France*. Paris, La Documentation française.

Zady, C. ; Ahissan, K. A. ; Kouakou, K. I. (2017). *Pratiques sexuelles à risque dans les prisons en Côte d'Ivoire*. Revue Ivoirienne des Lettres, Arts et Sciences Humaines, N°36,

**REVUE SCIENTIFIQUE
SOCIÉTÉS, ÉDUCATION, SANTÉ ET
PATHOLOGIES SOCIALES (SESPS)**

Revue Semestrielle

ISSN : 3006-3779 (en ligne)

N° 01 - Juin - 2024

Laboratoire d'Etudes et de Prévention en Psycho-Education

Ecole Normale Supérieure – Abidjan

www.leppe.org / infos@leppe.org